Annexe au Devis

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet d'informer le client sur les conditions dans lesquelles la SARL Rouge Poppy procède à la vente de ses produits et prestations.

1 - COMMANDE

Toute acceptation de devis ou achat de marchandises suppose l'adhésion aux présentes CGV.
La signature du devis vaut commande définitive. En cas d'annulation de la commande, le client conserve l'obligation de payer la totalité des sommes dues à l'opticien.

2 - PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.
La SARL Rouge Poppy conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au complet paiement du prix.
Le règlement de la commande s'effectue au moment de la livraison de l'équipement. Celui-ci se fait, au choix du client, par chèque bancaire ou postal, par carte bancaire ou en espèces (dans la limite de 1.000 euros). Le règlement par chèque n'est possible que sur présentation d'une pièce d'identité.
Les « ventes comptoir » en magasin donnent lieu au paiement immédiat et intégral de la facture et ne peuvent être annulées.

3 - LIVRAISON

L'équipement est mis à disposition par la SARL Rouge Poppy dans un délai compris entre 3 jours et 15 jours, sauf équipement spécifique nécessitant un délai supérieur de fabrication et sauf cas de fermeture du magasin en particulier en cas de congés, auxquels cas le délai de livraison se trouvera allongé.

4 - GARANTIES LEGALES

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.
Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.
La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.
La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :
1.Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
2.La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
3.La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
4.La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.
Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.
Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
« Les droits mentionnes ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).
Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »
Les coordonnées du professionnel répondant des garanties légales sont les suivantes :
SARL Rouge Poppy
47 rue Nationale 85140 L'Oie
contact@rougepoppyopticien.com
02.51.63.54.85

5 – GARANTIES COMMERCIALES

En cas de prescription par votre ophtalmologiste d'une correction erronée, la SARL Rouge Poppy s'engage à remplacer gratuitement les verres concernés dans un délai de deux mois à compter de la livraison de ceux-ci, dans la limite d'un échange. Seront néanmoins facturés les frais d'examen de vue (10 € TTC), si celui-ci est réalisé en magasin, et les frais de montage (30€ TTC/verre).

6 – OFFRES COMMERCIALES

En cas d'achat d'un 1er équipement complet (1 monture + 2 verres) d'un montant minimum de 200€ pour un équipement en verres unifocaux et 400€ pour un équipement en verres progressifs, la SARL ROUGE POPPY propose une « offre deuxième paire » qui peut être réalisée dans les 6 mois suivant l'achat du 1er équipement. Le tarif du(des) équipement(s) supplémentaire(s), non pris en charge par l'Assurance Maladie et/ou l'Organisme Complémentaire d'Assurance Maladie, est défini par le tarif des verres et traitements choisis pour cet(ces) équipement(s) remisé d'un pourcentage de 67% par verre (arrondi à l'euro), auquel s'ajoute le tarif de la monture, choisie dans la gamme « 2ème paire », fixé à 1 euro. Si la monture est choisie en dehors de la gamme ainsi définie, son tarif s'ajoute au prix des verres calculé selon la formule susmentionnée.

La SARL Rouge Poppy vous propose une carte de fidélité Famille. L'adhésion vaut huit euros par ménage pour une durée de deux ans. Les achats effectués au sein du magasin Rouge Poppy Opticien permettent de cumuler des euros (à raison de cinq pourcents du montant dépensé) qui peuvent être déduits du prochain achat de lunettes correctrices (une monture et deux verres) d'un membre du foyer.

7 – DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE

Les présentes sont soumises au droit français et tout litige relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

8 - MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation suivant : SAS Médiation Solution 222 chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Niost
site : https://www.sasmediationsolution-conso.fr
email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

9 - DONNEES NOMINATIVES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la SARL Rouge Poppy et sont indispensables au traitement de la commande.
Le responsable du traitement des données est la SARL Rouge Poppy avec les coordonnées postales et mail suivantes : 47 rue Nationale 85140 L'OIE – contact@rougepoppyopticien.com
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droit qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.